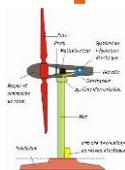


Fiche outil 4



Typologie des immersions

Les mises en situation de travail ou immersions, notamment sous la forme de PMSMP, sont une des activités principales du parcours de transition.

Les immersions sont au service d'une stratégie d'orientation qui permet de réussir « l'appariement » entre la personne qui cherche l'emploi et l'employeur qui recherche un candidat.

Pour cela, chaque immersion doit être préparée, suivie et évaluée.

Les immersions peuvent recouvrir trois objectifs principaux :

- Découverte - Evaluation ;
- Transmission – Formation ;
- Appariement – Intégration.

Découvrir - Evaluer

Les périodes de découverte permettent de se confronter à plusieurs types d'environnements et de rencontrer l'entreprise correspondant le mieux à son profil et à ses motivations.

Cette immersion permet aussi d'obtenir une évaluation par un professionnel de la situation exacte du candidat par rapport au contexte professionnel et au métier visés.

Se Former - Transmettre

Les immersions sont des temps d'acquisition de compétences.

Elles permettent de consolider et de mettre en œuvre des compétences sociales, d'acquérir des codes comportementaux liés à l'environnement choisi (secteur, métier, poste, ...).

Elles permettent aussi de commencer l'acquisition de savoir-faire propres au métier.

A travers ces immersions, le candidat prend conscience du chemin qu'il lui reste à parcourir, il commence à se projeter dans une « carrière ».

Le suivi de « l'immersion-compétences » permet de travailler notamment sur les conditions d'adaptation et sur les questions posées par l'entreprise.

Ce suivi met en évidence des besoins complémentaires de formation ou des problèmes périphériques à l'emploi. Ces besoins et ces questions sont traités au fur et à mesure par l'équipe de l'agence de transition.

Réussir l'intégration

L'immersion peut enfin viser l'initiation d'une démarche d'intégration au sein de l'entreprise d'accueil ayant formulé une intention d'embauche. Elle va conduire à préparer la relation de travail entre l'entreprise et le bénéficiaire.

L'immersion et l'accompagnement du bénéficiaire pendant les périodes d'immersion permettent à la fois d'effectuer les phases d'adaptation vers l'entreprise (l'appariement) et de réaliser les ajustements individuels dans le cadre du projet professionnel du salarié (partie intégrante de sa formation).